

En remettant ce bulletin d'inscription, vous attestez avoir pris connaissance de la Charte Monde en Fête et vous vous engagez à respecter les consignes données par l'équipe organisatrice notamment le respect du protocole sanitaire mis en place (covid).

L'ASSOCIATION.....

Siège social.....

Adresse postale.....

.....

Nom du responsable.....

Téléphone.....

E-mail.....

Nature et n° de la pièce d'identité.....

(Lieu et date de délivrance)

CONFIRME SA PARTICIPATION POUR LE MONDE EN FETE 2022

➤ L'association vendra pour son bénéfice des plats cuisinés Oui Non

➤ " " " de l'artisanat Oui Non

➤ L'association aura un barbecue ? Oui Non

Précisez à charbon/électrique.....

➤ L'association a besoin d'électricité sur son stand ? Oui Non

 **Si oui, elle devra impérativement joindre un chèque de 25 euros pour que sa demande soit prise en compte. (ce chèque sera encaissé après le Monde en Fête).**

➤ Le stand de l'association sera sonorisé ? Oui Non

 **Un fond sonore seulement sera toléré afin de ne pas perturber les animations musicales programmées.**

➤ L'association proposera une animation et/ou démonstration /jeux...

- Sur scène Oui Non

- Sur son stand Oui Non

- pendant l'année 2024 Oui Non

 **Si oui, merci de remplir la fiche projet Monde en fête 2024**

L'association participante représentée par :

Signature du Toit du Monde

Réservé au Toit du Monde

Règlement Adhésion :

Règlement EDF :

Assurance :

Charte - Le Festival du Monde en Fête

CES TEMPS DE FETE, VOUS PERMETTENT A VOUS, ASSOCIATIONS INTERCULTURELLES, SOLIDAIRES, HUMANITAIRES ET DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME, DE PRESENTER VOS ACTIONS AUPRES D'UN LARGE PUBLIC.

A TRAVERS LA MUSIQUE, L'ARTISANAT, LA GASTRONOMIE, DES EXPOSITIONS ... CE TEMPS FAVORISE EGALEMENT LA DECOUVERTE ET LA VALORISATION DE LA DIVERSITE CULTURELLE.

Mon association s'engage à :

- Mettre en valeur ses actions annuelles.
- Etre adhérente au Toit du Monde, soit 30 € (année 2023-2024) et d'avoir remis ses statuts à jour lors de son inscription.
- Fournir une copie de son attestation d'assurance couvrant la date du Monde en Fête.
Pour le dimanche
- Monter son stand, avec 3 de ses membres, sous la responsabilité d'un membre du Toit du Monde, le matin à 9h.
- Démontez et ranger ce stand uniquement après 19h
- Laisser l'emplacement propre lors de votre départ.
- Fournir le petit matériel (ficelle, fil de fer, punaises, rallonges électriques, scotch...) nécessaire.
- Ne vendre que des boissons traditionnelles (suite au décret municipal, la vente d'alcool est sous la responsabilité de votre association)
- N'apporter **qu'un appareil électrique** (pour éviter les coupures de courant et les prises qui fondent !)

Attention ! Suite à des consignes de sécurité demandées par la Mairie de Poitiers, **les appareils à gaz sont interdits.**

L'association du Toit du Monde s'engage à :

- Garantir le bon fonctionnement et la sécurité du Festival.
- Aider à la communication
- Coordonner le déroulement des animations proposées
- Pour le dimanche
- Mettre à votre disposition des stands (conformément au plan que nous établissons)
- Inscrire les associations par ordre d'arrivée ou de regrouper des associations en cas d'afflux trop important des demandes.
- Fournir une table et 2 chaises pour chaque association.
- Organiser le déroulement des animations sur les scènes.
- Mettre en place les espaces partagés et de convivialité.